



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 1^{er} février 2021 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Construction d'une maison unifamiliale projetée à 60,96 m de la route des Vétérans au lieu de 15 m étant la marge de recul établie dans le secteur. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné : Route des Vétérans, lot projeté 6 413 649 du cadastre du Québec (incluant l'ancien lot 3 673 405 du cadastre du Québec)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Dans l'éventualité que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal soit à huis clos, il sera possible de vous exprimer par écrit à l'adresse courriel municipalite@mont-carmel.org avant la séance du 1^{er} février 2021.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 14 janvier 2021.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier